
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET n° 85/848 DU 26/6/85

portant détachement et nomination de Monsieur
EKOULO Jean-Marie en qualité de Directeur
du Centre d'Application des Techniques des
Travaux Publics à la Régie Nationale des
Travaux Publics.

LE PREMIER MINISTRE ,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n°75/34 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution ;

Vu la loi n°60/85 du 30 Décembre 1985 portant création de la
Régie Nationale des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 67/192 du 2 Juin 1967 portant réorganisation
de la Régie Nationale des Travaux Publics ;

Vu le décret 83/685 du 8 août 1983 portant réorganisation et
attributions du Ministère des Travaux Publics et de la Construction ;

Vu le décret n° 82/995 du 3 Juin 1984 fixant les indemnités de
fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n°84/896 du 8 Août 1984 portant nomination du
Premier ministre ;

Vu le décret n°84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérêts
des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur EKOULO Jean-Marie, Ingénieur des Travaux Publics
de 5^e échelon, est mis en position de détachement et nommé Directeur du
Centre d'Application des Techniques des Travaux Publics à la Régie Nationale
des travaux Publics.

.../...

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera en prise en charge par la Régie Nationale des Travaux Publics qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la Contribution Patronale pour la Constitution de ses droits à pension.

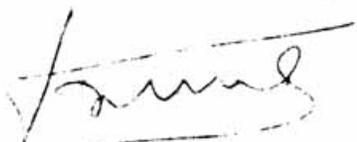
Article 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et Communiqué partout où besoin sera. ✓

Fait à Brazzaville, le 26 JUILLET 1965

Par le Premier Ministre,

Le Ministre des Travaux Publics
de la Construction de l'Urbanisation
et de l'Habitat,



Ange Edouard POUNGUI.-

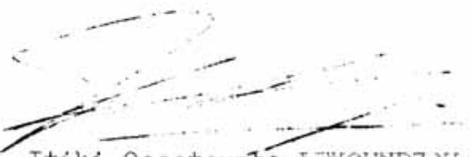
Le Ministre du Travail, de
l'Emploi de la Refonte de la
Fonction Publique et de
Prévoyance Sociale,



Bernard COBO GATSI.-

Lieutenant Colonel Benoît NGUENDELE - NGOLLO.-

Le Ministre des Finances et
du Budget,



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

